

Maître Patrice BIDAULT

Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR

Avocat au barreau de Marseille

50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.92.10.25

www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE

Situés à MARSEILLE (13003),

Dans un ensemble immobilier en copropriété

situé 33 Boulevard Leccia

cadasté dite commune section 811 D n°145

pour une contenance de 1 a et 63 ca.

MISE A PRIX : 40.475 EUROS

VISITE SUR PLACE LE JEUDI 27 AVRIL 2023 DE 11 H A 12 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE

LE MERCREDI 10 MAI 2023 A 9 HEURES 30 du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,

25 Rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

**Dans un ensemble immobilier situé à
MARSEILLE (13003), quartier de la
Belle de Mai, 33 Boulevard Leccia**

**cadasté dite commune section 811 D
n°145 pour une contenance de 1 a et
63 ca, les lots suivants :**

Lot n°6 : consistant en une cave et les

50/1.000èmes des parties communes générales et des charges afférentes à la maison d'habitation,

Lot n°8: consistant en un appartement situé au rez-de-chaussée et les 400/1.000èmes des parties communes générales et des charges afférentes à la maison d'habitation.

Le bien d'une surface totale de **181,84 m²** et d'une surface loi Carrez de **103,67 m²** est occupé.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Le **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 33 boulevard Leccia - 13003 MARSEILLE**, représenté par son administrateur provisoire, **Monsieur Nicolas DESHAYES**, de la SELARL AJ ASSOCIES, 376 Avenue du Prado, Résidence Le Ribera, Immeuble E, 13008 MARSEILLE, désigné à cet effet par ordonnance du Tribunal Judiciaire de Marseille du 28 octobre 2022, **CREANCIER POURSUIVANT**

Ayant pour Avocat **Maître Patrice BIDAULT** Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR, postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, y demeurant 50, Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du cabinet www.jurisbelair.com
- au cabinet de **Maître Patrice BIDAULT** Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR 50, Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins,
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 21 mars 2023

Signé Maître P. BIDAULT
Avocat associé de la
SELARL JURISBELAIR